

Pour un dictionnaire bilingue français - berbère

K. NAIT-ZERRAD
Inalco, Lacnad-CRB, Paris

1- Introduction

Les dictionnaires de berbère publiés sont tous « bilingues » *berbère - français*. Hors, la promotion et la visibilité de la langue berbère passent aussi par la traduction d'œuvres universelles ou classiques dans toutes les disciplines, ne serait-ce que pour des raisons pédagogiques. Pour ce qui est de la littérature française par exemple, un certain nombre d'auteurs doivent impérativement être traduits en berbère et on comprendra aisément que la conception d'un dictionnaire *français-berbère* à l'usage en particulier des traducteurs est indispensable. Cela passe – pour une aire régionale donnée - par une description aussi exhaustive que possible des parlers locaux, le dictionnaire devant intégrer la variation diatopique non pas seulement lexicale et sémantique mais également morphologique, syntaxique et culturelle. Des enquêtes sur les parlers non ou peu documentés seront donc nécessaires.

Ce dictionnaire doit indiquer la forme standardisée si elle existe (ou si elle est proposée) avec les formes attestées (entre crochet ou autre) et indication de leur localisation. Il s'agit en effet d'un dictionnaire intégrant la variation et sa localisation mais pas d'un dictionnaire normatif, en tout cas pas dans un premier temps.

On tentera de cerner les éléments constitutifs de la microstructure et de la macrostructure pour l'établissement du dictionnaire *français-berbère* en prenant comme exemple l'aire kabyle.

2- Types de dictionnaires

Classiquement, on distingue deux types de dictionnaires : le dictionnaire de thème et le dictionnaire de version. Idéalement, pour chaque paire de langue, il faudrait quatre dictionnaires pour la traduction : pour les berbérophones, un dictionnaire berbère – français pour le thème (BFT, actif) et un dictionnaire français – berbère pour la

version (FBV, passif) et *mutatis mutandis*, la même chose pour les francophones (FBT et BFV).

Les dictionnaires berbères publiés récemment (à partir de la seconde moitié du XX^e siècle) sont tous *berbère – français* (kabyle, touareg, tamazight, mozabite, ouargli, ghadamsi, zénaga,...) et plutôt des BFT puisque la langue des articles est le français. Leur organisation n'est cependant pas conforme à ce que devrait être un dictionnaire de ce type. Il leur manque la systématique : en réalité, les différents sens ne sont qu'illustrés et cela se ressent dans la présentation de la microstructure. En outre, comme l'indique bien le titre de ces dictionnaires, il s'agit de l'ensemble du vocabulaire attesté dans ces parlers, ce qui représente en français moins de 9000 mots par exemple pour le Dallet (1982).

Si le dictionnaire de Miloud Taïfi (1991) intègre plusieurs parlers du Maroc central, ceux de Jean-Marie Dallet (1982) et de Charles de Foucauld (1951-1952) ne relèvent respectivement que d'un parler kabyle et d'un parler touareg. Pour le kabyle, par exemple, des enquêtes sont nécessaires, concernant en premier lieu les parlers aux limites de l'aire régionale (surtout orientale et occidentale).

Comme il est question de traduction du français vers le berbère, on comprendra qu'une des tâches dans la réalisation du dictionnaire français-berbère est la production de néologismes.

3- Microstructure

3.1- Métalangage

La langue cible du dictionnaire étant le berbère, il est indispensable de disposer d'une métalangue et d'un appareil d'abréviations. Il s'agit bien entendu d'abord de la terminologie grammaticale ou linguistique mais également des terminologies spécialisées (technique, juridique, médical, économique,...). Certains éléments de métalangue sont disponibles, il faudra éventuellement les vérifier et les valider. Pour le reste, il faut établir une nomenclature par spécialité pour les besoins du dictionnaire et créer les néologismes (ou faire appel à des emprunts) nécessaires. La conception des abréviations est classique : d'abord, envisager une liste de termes dont l'abréviation sera utile dans le corps de la microstructure, ensuite la créer à partir des premières lettres du mot, avec ou sans la marque initiale ou bien la voyelle initiale pour le nom... Il faudra faire en

sorte que l'abréviation soit la plus courte possible en évitant les ambiguïtés :

Amyag (= verbe) : on peut proposer par exemple *amy. oumy.*

Tazelya (= particule) : on peut proposer *taz.outz.ouencore zl.*

3.2 Présentation

Dans un dictionnaire, la présentation est très importante pour la lecture et l'assimilation des informations, aussi la typographie, la ponctuation, le système de numérotation et l'étiquetage, ne sont-ils pas anodins. Il faudra apporter un soin particulier aux subdivisions hiérarchiques et à la cohérence de la ponctuation. D'un point de vue typographique, la chasse, la grasse, le corps, etc. de la police de caractères devront être utilisés à bon escient en se limitant à 3 ou 4 effets (par exemple : *italique* pour abréviations et illustrations, **gras** pour entrées (vedettes), etc.).

3.3 Langue

Le dictionnaire français-berbère ne peut être d'abord que régional étant donné l'ampleur de la matière lexicographique. Le pré-requis pour un éventuel dictionnaire national ou supranational est l'existence des dictionnaires régionaux dont il sera la somme recomposée.

La variation linguistique –qui est plus ou moins importante selon les aires régionales – doit être prise en compte, pour rassembler toute la richesse de la langue.

3.4 Variation

Le dictionnaire bilingue ne pose pas le problème de la définition mais plutôt celui de l'équivalence. Le dictionnaire doit non seulement fournir un équivalent pour un mot mais également pour les expressions, locutions et autres tournures intégrant ce mot. Or, l'extension sémantique des termes équivalents peut être différente dans les deux langues. Il est indispensable d'en tenir compte dans le dictionnaire et de le mentionner.

Il existe une double variation : celle qui est interne au berbère (au niveau régional ou supérieur) et celle du français au berbère.

Dans la microstructure, une entrée française peut avoir plusieurs équivalents dans une aire régionale (correspondant à des parlers différents), ainsi :

Pluie : *agffur / lgerra / lehwa / anzar / a yebbar / ...*

Les correspondances sont parfois sans intersection entre les groupes d'une aire régionale. En outre, un même mot peut avoir des sens différents entre ces groupes :

tamtunt : levain / galette levée / ...

a yebbar : pluie / poussière / ...

ou une extension sémantique différente :

ombre : *tili / amalu / ...*

La variation n'est pas uniquement lexicale ou sémantique mais également phonétique (en dehors des formes déjà standardisées comme la réalisation de la tendue *ww*). Pour les verbes, elle s'accompagne en général d'un changement de type de conjugaison.

Ail : *tiskert / ticcirt / ...*

Epais : *azuran / azewran / azehran / ...*

Creuser : A *eyz* P *eyz* PN *yizAIqqaz/* A *yiz* P *yaz*PN *yaz* AI *ttyiz(i)/ ...*

(A aoriste, P prétérit=accompli, PN prétérit négatif, AI aoriste intensif = inaccompli)

3.5 - Indications grammaticales

En dehors des indications obligatoires comme les marques des nominaux : nombre et état (le genre est donné automatiquement par la marque initiale, sauf exception) ou la conjugaison (spécifiée par un numéro se référant aux différents groupes, par exemple), d'autres éléments liés à la variation sont à noter.

a/ Nominaux :

Par exemple, noter les pluriels différents selon les groupes de parlers.

Vache : *tafunast*, pl. *tifunasin / tistan / ...*

b/ Verbes :

On pourrait avoir ce type de structure dans le dictionnaire, ici avec l'entrée « venir », exposée de manière très détaillée :

A Venir (intransitif)

- 1- Avec idée de mouvement
- 2- Sans idée de mouvement
- 3- Surgir, se manifester

B Venir (impersonnel)

C Venir (+ préposition)

Venir à

Venir chez

Venir dans

D Verbe auxiliaire

Venir = se rendre quelque part pour

Venir à = exprime un hasard

Venir de = avoir fini de

E Verbe pronominal intransitif

S'en venir

F Locution adjectivale

A venir

Il faut ajouter les expressions idiomatiques en essayant de trouver des équivalents ou à défaut, en traduire le sens.

Pour chaque sous-entrée, des équivalents seront fournis avec un exemple d'utilisation.

L'équivalent des verbes auxiliaires : Certains verbes utilisés comme auxiliaires sont communs à tous les parlars d'une aire régionale, par exemple : *kker*, *nker* = se lever, etc. (sens plein) / se mettre à, se préparer (sens auxiliaire), d'autres sont limités à certains groupes ou même à certains parlars (*ddem*= prendre, *kel*= passer son temps à, ...).

L'équivalent d'adverbes / connecteurs : certains sont issus de formes verbales grammaticalisées : *yerna* / *yernu* = pourtant, en outre, ... / *yuɣal* = finalement, ...

3.6 Culture

Le dictionnaire exprime les divergences culturelles et les réalités différentes entre les langues (Rey 1991) : plus celles-ci sont éloignées et plus les écarts sont importants.

1. Les langues véhiculent les faits culturels et le dictionnaire doit rendre les divergences éventuelles : par exemple, pour ce qui

concerne les croyances, les coutumes, la nourriture, l'habillement, le logement...

Le dictionnaire a comme langue source le français : il s'agit donc de donner l'équivalent en berbère d'un fait culturel français. Dans ce cas, et en général, d'une part, une définition assez précise doit être fournie et d'autre part, un néologisme équivalent sera proposé. Ce dernier n'est pas indispensable dans une première version qui doit d'abord rassembler le lexique régional existant, attesté.

Exemples : (les définitions sont tirées du Centre National de Ressources textuelles et lexicales : <http://www.cnrtl.fr/>)

Choucroute : Chou émincé ayant fermenté dans une saumure aromatisée. Etymologie : de l'alsacien *surkrut* (allemand : *Sauer* (aigre) + *Kraut* (herbe)) : le français a été créé par altération ultérieure d'après *chou* et *croûte*.

Il faudra donc donner une définition et un équivalent en berbère. L'équivalent pourrait être forgé à partir de l'allemand ou tout simplement par berbérisation du terme français.

Ascension : *THÉOL.* Élévation mystérieuse de Jésus-Christ dans le ciel. *P. ext.* Fête liturgique annuelle célébrant (40 jours après Pâques) ce mystère. Etymologie : action de monter (en latin).

Ici une forme du nom d'action du verbe « monter » (ali ou variantes) pourrait être choisie.

Meurtrière : Fente pratiquée dans un ouvrage fortifié permettant de lancer des projectiles ou de tirer sur des assaillants. Féminin substantivé de « meurtrier ».

Deux possibilités ici de former un néologisme : soit à partir de la notion d'ouverture / fente soit à partir de la notion de « tuer ».

2. Réalités naturelles différentes : flore, faune, etc. Il existe des propositions de néologismes publiées pour les animaux ou les plantes. Il est indispensable de recenser ces publications et de les analyser pour en tirer ce qui est exploitable, pour le reste, il faudra créer des équivalents sans oublier de toujours donner une définition en berbère.

3. Structures lexicales différentes : par exemple, dans la langue source, une notion peut être déclinée de plusieurs manières avec une grande richesse lexicale alors qu'elle ne correspond qu'à un terme

générique dans la langue cible. Ainsi, en français, l'hyperonyme « siège » n'a pas d'équivalent attesté dans certaines aires régionales berbères : il faut donc donner une définition en berbère et un équivalent. D'un autre côté, les hyponymes de siège (chaise, fauteuil, tabouret, pouf, ...) n'ont pas tous des équivalents en berbère et il faudra les créer ou les emprunter...

4. Le lexique de la parenté fournit également un exemple intéressant, les relations de parenté pouvant être différente d'une société à une autre

4- Macrostructure

Pour un dictionnaire dont l'objectif est - entre autres - d'aider le traducteur, la nomenclature constituant la macrostructure doit être assez importante. Pour donner un ordre de grandeur, *Le Robert & van Dale français- néerlandais / néerlandais – français* pour traducteurs / enseignants / étudiants comporte 150 000 mots et expressions, 200 000 traductions. Alors que *Le Grand Robert & Collins anglais-français / français-anglais* pour traducteurs et enseignants contient 425 000 mots et expressions, 750 000 traductions...

Il faudrait partir d'un grand dictionnaire de français comme le Robert avec ses 60000 mots (édition 2012), en réduisant ce nombre pour commencer, selon des critères à définir. Par exemple, le vocabulaire très spécialisé peut être mis de côté dans un premier temps.

5- Dictionnaire électronique

Etant donné la durée de réalisation d'un tel dictionnaire (plusieurs années pour une première version), il est préférable de le mettre en ligne au fur et à mesure sous forme de dictionnaire électronique en attendant la publication de la version papier. Il s'agit donc de créer une base de données interrogeable selon différents critères. Un autre avantage du dictionnaire informatisé est qu'il permet de lever les limitations du papier.

6- Conclusion

Le projet d'un dictionnaire aussi monumental doit être porté par une équipe pluridisciplinaire intégrant le plus grand nombre de spécialistes, en particulier d'Europe et du Nord de l'Afrique. La base de données envisagée sera divisée en autant d'aires régionales à couvrir. Pour l'Algérie : la Kabylie, les Aurès, etc. ; pour le Maroc : le Rif, le Maroc central, etc. ; le touareg est un cas particulier puisqu'il est partagé entre plusieurs pays. Chaque aire sera prise en charge par un groupe de chercheurs indépendamment des autres aires, le protocole de travail et la méthodologie étant bien entendu les mêmes pour tous. La base de données globale sera conçue de telle manière à ouvrir des passerelles et à établir des relations entre les différentes bases régionales. On pourra ainsi à terme regrouper toutes ces données dans un dictionnaire général bilingue français-berbère.

7- Bibliographie

Bounfour A., Chaker S., Lanfry J. : 1995 – « Dictionnaires berbères », Encyclopédie Berbère XV, Edisud, p. 2303-2310.

Dallet J.-M. : 1982 - *Dictionnaire kabyle-français, Parler des AtMangellat*, Selif, Paris.

Foucauld Ch. de : 1951-1952 - *Dictionnaire touareg-français, dialecte de l'Ahaggar*, 4 volumes, Imprimerie Nationale de France, Paris.

Rey A. : 1991 – « Divergences culturelles et dictionnaire bilingue », in F. J. Hausmann, O. Reichmann, H.E. Wiegand, L. Zgusta éd., *Wörterbücher, Dictionaries, Dictionnaires, Encyclopédie internationale de lexicographie*. Berlin/New York : Walter de Gruyter, p. 2865-2870.

Taïfi M. : 1991 - *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, L'Harmattan-Awal, Paris.